



Association des retraités de la
Banque Laurentienne
et de ses filiales participantes

Site Facebook exclusif
aux membres qui ont adhéré à
l'Association des retraités de La
Banque Laurentienne



Rencontres - amitiés - activités - spectacles - voyages

Image suggérée par : François Dupont

RÈGLEMENTS FACEBOOK



Édition du 1 avril 2021

Chers membres,

Message important aux membres utilisateurs du groupe Facebook de l'Association des retraités de La Banque Laurentienne et de ses filiales participantes.

Voilà maintenant 3 ans que nous avons créé notre groupe Facebook et ce fut un succès instantané. Nous comptons maintenant plus de 260 adhérents. Notre groupe en est rendu à une étape importante qui est d'instaurer une réglementation à l'égard de ce groupe comme il se fait pour tout groupe Facebook qui se respecte.

Ci-après mentionnés les règlements qui seront en vigueur immédiatement.

RÈGLEMENTS FACEBOOK – ÉDITION DU 29 MARS 2021

► CONDITIONS D'ADHÉSIONS

Vous devez être un membre actif de l'Association des retraités de la Banque Laurentienne et de ses filiales participantes. En cas d'annulation de votre adhésion à l'Association vous serez retiré du groupe Facebook.

► IDENTIFICATIONS DES MEMBRES

Si vous ne possédez pas un compte Facebook personnel vous pouvez utiliser le Facebook personnel de votre conjoint. Si tel est le cas ou si vous utilisez un pseudonyme, vous devrez inscrire votre nom tel qu'il apparaît dans notre liste de membres de l'Association à la fin d'une publication ou d'un commentaire. Une seule adhésion par membre est permise. Les conjoints (sauf membres bénéficiaires) sont non-autorisés à être membre du groupe Facebook.

► POUVOIRS DES ADMINISTRATEURS

Toute publication sera d'abord mise en attente pour vérification d'admissibilité et autorisation d'un des administrateurs du groupe Facebook. Les administrateurs se réservent le droit et le devoir de supprimer tout commentaire jugé inapproprié ou signalé par un des membres du groupe Facebook.

► SOYEZ AIMABLE ET COURTOIS

Créer un environnement chaleureux, c'est notre responsabilité à tous. Traitons tout le monde avec respect et amabilité. Il est interdit d'émettre un commentaire déplacé, obscène, raciste, à caractère politique ou religieux. Ne pas publier de propos qui pourrait nuire à la réputation d'un membre ou celle de l'Association.

► RESPECTER LA VIE PRIVÉE D'AUTRUI

Il est interdit de publier les infos personnelles d'autrui (numéro de téléphone, adresse courriel ou postale). Il en va de même pour des informations ayant trait à la vie privée de quelqu'un ou de sa famille. Dans ce cas, nous vous conseillons de vous écrire en message privé. Ne pas utiliser les écrits, publications ou les photos pour s'en servir à des fins personnelles.

► DÉNONCIATION DE SITUATIONS PERSONNELLES INTERDITES

La dénonciation de situation qui vous concerne personnellement n'est pas autorisée. Adressez-vous à qui de droit (autorités compétentes ou aux instances).

► PROMOTION OU SOLLICITATION INTERDITE

L'autopromotion, le contenu indésirable, la sollicitation (vente de produits ou services) ainsi que les levées de fonds ne sont pas autorisés. Les demandes de chaînes (ex. : faire suivre à 10 personnes si ...) sont interdites.

► VENTE OU DON D'ARTICLES INTERDITE

Les ventes entre membres sont interdites. Il est suggéré d'utiliser votre Facebook personnel.

► CONCOURS

Aucun concours, sauf ceux organisés par les administrateurs, ne sont autorisés. Toutes suggestions sont les bienvenues, écrivez en privé à l'un des administrateurs ou utiliser le courriel de l'Association à retraitesbanquelaurentienne@videotron.ca.